



**NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site Internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2023 est présenté à la séance plénière du Conseil Municipal, en date du 08 avril 2024.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) *Généralités*

Le compte administratif 2023 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la Ville de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) *Les dépenses de fonctionnement réalisées*

En 2023, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **8 093 505.70 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PRÉVUS 2023	CRÉDITS RÉALISÉS 2023
Dépenses courantes (Chap. 011)	2 002 659.00 €	1 970 320.72 €
Dépenses de personnel (Chap. 012)	4 116 913.00 €	3 950 173.85 €
Atténuation de produits (Chap. 014)	291 615.00 €	250 579.00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap. 65)	706 063.00 €	738 226.58 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap. 66)	91 200.00 €	126 362.47 €
Dépenses exceptionnelles (Chap. 67)	500.00 €	2 043.40 €
Autres dépenses (Chap. 68)	2 313.00 €	0,00 €
Dépenses imprévues - 022	0,00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles	7 211 263.00 €	7 037 706.02 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (Chap. 042)	388 967.69 €	1 055 799.68 €
Virement à la section d'investissement (Chap 023)	799 717.20 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	8 399 947.89€	8 093 505.70 €

Les dépenses de personnel du chapitre 012 représentent **56.13 %** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées et ont été exécutées à hauteur de 97.23 % des prévisions.

Les charges courantes de fonctionnement des services communaux, du chapitre 011, quant à elles représentent **28.00%**, du total de ces dépenses réelles réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 99.19 % des prévisions.

Les autres dépenses de gestion courante du chapitre 65, qui retracent les indemnités versées aux élus, la contribution de la commune au service départemental d'incendie et de secours, les subventions d'équilibre versées au budget annexe « Transport » et au budget du CCAS, ainsi que les subventions accordées aux associations, représentent **10.49 %** du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 97.26 % des prévisions.

Les dépenses financières du chapitre 66 (paiement des intérêts de la dette communale) représentent **1.80 %** de ces mêmes dépenses réelles réalisées et ont été exécutées à hauteur de 99.73 % des prévisions.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

En 2023, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **9 344 803.25 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2023	CRÉDITS RÉALISÉS 2023
Recettes des services (Chap. 70)	500 000.00 €	516 662.01 €
Atténuation de charges (Chap. 013)	18 8913.00 €	112 847.02 €
Impôts et taxes (Chap. 73)	4 008 700.00 €	4 184 795.53 €
Dotations et participations (Chap. 74)	3 219 196,00 €	3 098 106.84 €
Autres recettes de gestion courante (Chap. 75)	80 838 €	146 575.11 €
Recettes financières (Chap. 76)	0,00 €	578.83 €
Recettes exceptionnelles (Chap. 77)	4 658,00 €	657 113.60 €
Total Recettes Réelles	7 521 510,00 €	8 716 678.94 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap. 042)	39 033,00 €	94 856.42 €
Autres opérations d'ordre (Chap. 043)	0,00 €	0,00 €
Excédent brut reporté (R 002)	533 267.89 €	533 267.89 €
TOTAL GENERAL	8 399 947.89 €	9 344 803.25 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2023, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

TAXES	2023					
	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Produit attendu	Bases réelles	Taux votés	Produit réel
TFPB	5 587 000 €	55.08 %	3 077 320 €	5 592 375 €	55.08 %	3 080 280 €
TFPNB	90 200 €	64.40 %	58 089 €	88 214 €	64.40 %	56 810 €
TH	126 846 €	19.58 %	24 83 6€	185 336 €	19.58 %	36 289 €
	TOTAL PRÉVU		3 160 245 €	TOTAL RÉEL		3 173 379 €

- Les principales dotations versées par l'État à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ÉTAT	DOTATIONS 2022 PRÉVUES	DOTATIONS 2022 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 421 908.00 €	1 221 693,00 €
Dotation de Solidarité Rurale	728 907.00 €	728 907.00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	378 891.00 €	378 891.00 €
Dotation Nationale de Péréquation	230 354.00 €	230 354.00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ÉTAT	2 760 060.00 €	2 559 845,00 €

Depuis 8 années, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2019 : 1 416 741 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2020 : 1 411 505 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2021 : 1 406 641 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2022 : 1 402 240 €

En 2023, cette dotation baisse de 180 547€, soit une diminution de **-12.88 %** par rapport à 2022.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2023 PRÉVUS	PRODUITS 2023 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	12 700.00 €	17 835.58 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	9 500.00 €	10 425.64 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	3 800.00 €	2 647.44 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	165 900.00 €	134 355.79 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	206 000.00 €	253 030.64 €
TOTAL DES PRODUITS	397 900.00 €	418 295.09 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2023

Résultat de l'exercice budgétaire 2023 (excédent)	718 029.66 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2022	533 267.89 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2023	1 251 297.55 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2023 se sont élevées à **7 027 956.34 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS VOTÉS 2023	CRÉDITS RÉALISÉS 2023
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap. 20)	193 713.00 €	100 869.33 €
Subventions d'équipement versées	2 000.00 €	1 000.00 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	3 051 293.00 €	1 297 732.84 €
Travaux en cours	2 374 120.00 €	3 276 139.59 €
Total Dépenses d'équipement	5 621 126.00 €	4 675 741.76 €
Dotations, fonds divers et réserves (Chap. 10)	0,00 €	0,00 €
Remboursement d'emprunts (Chap. 16)	340 710.41 €	374 515.77 €
Autre dépense (Chap. 27)	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues - 020	0,00 €	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap. 040)	39 033.00 €	94 856.42 €
Opérations patrimoniales (Chap. 041)	0 €	214 705.60 €
Total des dépenses D'investissement de l'exercice	6 000 869.41 €	5 359 819.55 €
Solde d'investissement négatif reporté N-1	0.00 €	0.00 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	1 847 636.78 €	1 668 136.79 €

TOTAL GÉNÉRAL	7 848 506.19 €	7 027 956.34 €
----------------------	-----------------------	-----------------------

À la clôture de l'exercice budgétaire 2023, le montant des dépenses restant à réaliser 2023 à reprendre au budget primitif 2024, est de **1 668 136.79 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2023, ont été les suivants :

- Plateau médical AGORA : 3 277 024.60 €.
- Travaux au cimetière : 24 566.23 €.
- Parc urbain Jouvenet : 114 685.32 €.
- Travaux de voirie et réseaux : 76 184.78 €.
- Travaux de mise en conformité PMR : 46 159.29 €.
- Mobilier pour la cuisine centrale : 30 877.06 €.
- Locaux rue Paul Painlevé (travaux d'aménagement, rénovation du chauffage) : 197 928.49 €.

4 651 515.15 €

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2023 se sont élevées à **6 594 941.02 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2023	CRÉDITS RÉALISÉS 2023
Subventions (Chap. 13)	250 000.00 €	527 888.57 €
Emprunt prévisionnel (Chap. 16)	3 550 500.00 €	2 000 000.00 €
Immobilisations incorporelles	0.00€	19 080.00 €
Immobilisations corporelles	0.00 €	508 993.90 €
Total des recettes d'équipement	3 800 000.00 €	3 055 962.47 €
FCTVA (Chap. 10)	133 667 .00 €	133 667.12 €
Taxe aménagement (Chap. 10)	35 953.55	189 859.88 €
Affectation excédent de fonctionnement 2019 (Art 1068)	0.00 €	0.00
Autres recettes (Art 165 et Chap. 27)	500.00 €	1 520.40 €
Cessions d'immobilisations (Chap. 024)	970 069.00 €	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	799 717.20 €	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap. 040)	388 967.69 €	1 055 799.68 €
Opérations patrimoniales (Chap. 041)	0.00 €	214 705.60 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	6 128 874.44 €	4 651 515.15 €
Solde d'investissement d'exécution reporté	321 099.14 €	770 203.31 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	1 398 532.61€ €	1 173 222.56 €

TOTAL GENERAL	7 848 506.19 €	6 594 941.02 €
----------------------	-----------------------	-----------------------

À la clôture de l'exercice budgétaire 2023, le montant des recettes restant à réaliser 2023 à reprendre au budget primitif 2024, est de **1 173 222.56 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2023, ont été les suivantes :

- *L'emprunt de 2 000 000.00 € pour le financement des travaux du plateau médical au COGETEMA.
- * Dotation amendes de police pour l'aménagement de sécurité rue Saint Laurent : 30 201.00 €.
- * DETR acompte pour travaux d'aménagement l'AGORA pôle médical : 315 942.11 €.
- * Le remboursement du FCTVA à hauteur de 133 667.12 €.
- * La taxe d'aménagement pour un montant de 189 859.88 €.
- * Région Normandie acompte subvention travaux d'aménagement AGORA pôle médical : 147 702.94 €.

D) Résultat de la section d'investissement 2023

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2023 (solde négatif)	-708 304.40 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2022	+ 770 203.31 €
Résultat des restes à réaliser 2023 (déficit)	-494 914.23 €
Résultat de la section d'investissement 2023 (besoin de financement total)	- 433 015.32 €

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023

Le résultat de l'exercice budgétaire 2023 fait apparaître un excédent disponible de **818 282.23 €** ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2023 (excédent)	1 251 297.55 €
Résultat de la section d'investissement 2023 (besoin de financement)	- 433 015.32 €
Excédent global 2023	818 282.23 €

IV. LES PRINCIPAUX RATIOS

Indicateurs ou ratios financiers	Valeurs CA 2022 pour la commune	Valeurs CA 2023 pour la commune
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 056.47 € / Hab.	1 132.19 € / Hab.
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 259.81 € / Hab.	1 402.30 € / Hab.
Produit des impositions directes / population	537.24 € / Hab.	580.87 € / Hab.
DGF / population	223.89 € / Hab.	195.95 € / Hab.
Dépenses d'équipement brut / population	304.29 € / Hab.	752.21 € / Hab.
Encours dette / population	759.66 € / Hab.	1 026.99 € / Hab.



Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60.10 %	59.76 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24.15 %	53.64 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	60.30 %	60.30 %

V. ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

À ce titre, fin 2022, la typologie des 16 emprunts communaux représentant un encours de **6 234 594.38 €**, est la suivante :

- 10 emprunts conclus par la commune sont à taux fixe pour un encours total de **4 010 075.10 €** :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2010	2030	Commune de Pavilly	Crédit agricole	335 000 €	Taux fixe : 3.49 %	117 250.00 €
2012	2033	Commune de Pavilly	Caisse d'épargne	250 000 €	Taux fixe : 4.57 %	112 500.00 €
2013	2028	Commune de Pavilly	Crédit agricole	338 000 €	Taux fixe : 3.44 %	112 666.60 €
2017	2033	Commune de Pavilly	La Banque Postale	425 000 €	Taux fixe : 1.13 %	247 916.75 €
2018	2034	Commune de Pavilly	La Caisse Française de Financement Locale	180 000 €	Taux fixe : 1.51 %	117 000.00 €
2019	2040	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	350 000 €	Taux fixe : 0.98 %	280 000.00 €
2020	2046	Commune de Pavilly	Caisse d'Epargne	550 000 €	Taux fixe 0.72 %	480 333.46 €
2021	2046	Commune de Pavilly	Caisse Française de financement local	450 000.00 €	Taux Fixe 1.13 %	400 500.00 €
2022	2042	Commune de Pavilly	Crédit Agricole	2 000 000.00 €	Taux fixe 1.69 %	1 825 000.07 €
2023	2043	Commune de Pavilly	La Banque Postale	2 000 000.00 €	Taux fixe : 4.00 %	1 933 333.36 €

- L'année 2023 a enregistré une extinction de prêt :

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
1991	2023	Commune de Pavilly	Caisse des dépôts et consignation	14 635.11 €	Taux révisable sur livret A	0.00 €

- 5 emprunts conclus sous l'égide du Syndicat du collège « Les Hauts du Saffimbec », et repris par la commune à la suite de la dissolution de ce dernier en 2018, sont à taux fixe pour un encours total de **608 158.75€**

Date du prêt	Date de fin	Emprunteur	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2008	2033	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	450 000 €	Taux fixe : 4.82 %	219 928.37 €

2010	2030	Syndicat du CES	Caisse d'Epargne	570 000 €	Taux fixe : 3.26 %	199 500.00€
2010	2030	Syndicat du CES	Crédit Agricole	100 000 €	Taux fixe : 3.35 %	35 000.00 €
2012	2027	Syndicat du CES	Caisse des dépôts et consignations	375 000 €	Taux fixe : 4.5 1%	96 035.2 9€
2013	2028	Syndicat du CES	Crédit agricole	150 000 €	Taux fixe : 3.06 %	57 695.09 €

Sur cet encours de dette syndicale, la commune de Pavilly en supporte environ 64 %, les communes d'Emanville, Fresquiennes, Goupillières, Sainte-Austreberthe, Limésy prenant en charge les 36 % restant.

Fait à Pavilly, le 08 avril 2024.

Le Maire

François TIERCE

